

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES

FORET COMMUNALE DE : VENANSON

alpage parcours

CCT validé par la Commission Mixte de Pâturage du 15 Novembre 2021

1 - DESIGNATION DU LOT

Commune de situation : Venanson

Intitulé du lot : St Esprit (lot n°1)

Surface totale : 112 ha

Surface pâturable : 95 ha

Liste ou tableau des parcelles forestières : Néant, car nouvelle application du régime forestier.

Liste ou tableau des parcelles cadastrales :

| section | parcelle |
|---------|-------------|
| D | 1 |
| D | 2 |
| D | 3 |
| D | 4 |
| D | 55 |
| D | 62 |
| D | 75 |
| D | 109 partie |
| D | 165 |
| D | 173 |
| D | 174 |
| D | 189 |
| D | 199 partie |
| D | 200 |
| D | 294 |
| A | 3 partie |
| A | 1017 partie |

Précision sur les limites :

Nord : Du pic de la Colmiane au sommet du Conquet

Ouest : Crête de Bourré

Sud : Nord de Rigons / Vallon St Giaume

Est : Près de St Esprit / Vallon de Galou

Voies d'accès : Route du relais, piste de Varaire (accès par Venanson ou station de la Colmiane).

Plan de l'unité pastorale : Cf. plan annexe

2 - DUREE MINIMALE DE LA LOCATION : 5 années

Dates de la saison pastorale : du 15 avril au 31 octobre

3 - TECHNICIEN FORESTIER TERRITORIAL RESPONSABLE DU LOT

M. ANDREO Rémy (UT) Nice-Mercantour

Portable : 06.18.01.38.02 Courriel : remy.andreo@onf.fr

4 – TAUX DE CHARGEMENT, ESPECES AUTORISEES

Effectif minimum : 25 UGB.

Effectif maximum : 50 UGB

Liste des espèces admises au pâturage : Bovins / Ovins / Equins

Les effectifs des animaux devront être répartis de manière à ne pas dépasser la charge totale de 50 UGB.

N.B. : le ratio UGB est 1 UGB = 7 ovins ou 1 bovin ou 1 équidé ou 7 caprins

5 - CONDITIONS ET RECOMMANDATIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Nécessité de valoriser l'ensemble de la surface pâturable.

Les périmètres de l'unité pastorale devront être respectés par l'éleveur de manière à éviter toute divagation des animaux, ni gêner l'activité des éleveurs voisins.

Les installations provisoires mises en place par le concessionnaire du lot, devront être évacuées à chaque fin de saison pastorale.

6 –EQUIPEMENTS PASTORAUX EXISTANTS

Bâtiments : Néant

Point d'eau : Captage du pic de la Colmiane
Abreuvoir de St Esprit.

Installations annexes : Néant

Travaux d'amélioration récents : Rénovation de l'abreuvoir de St Esprit prévu.

Le responsable de mission
pastorale du loup

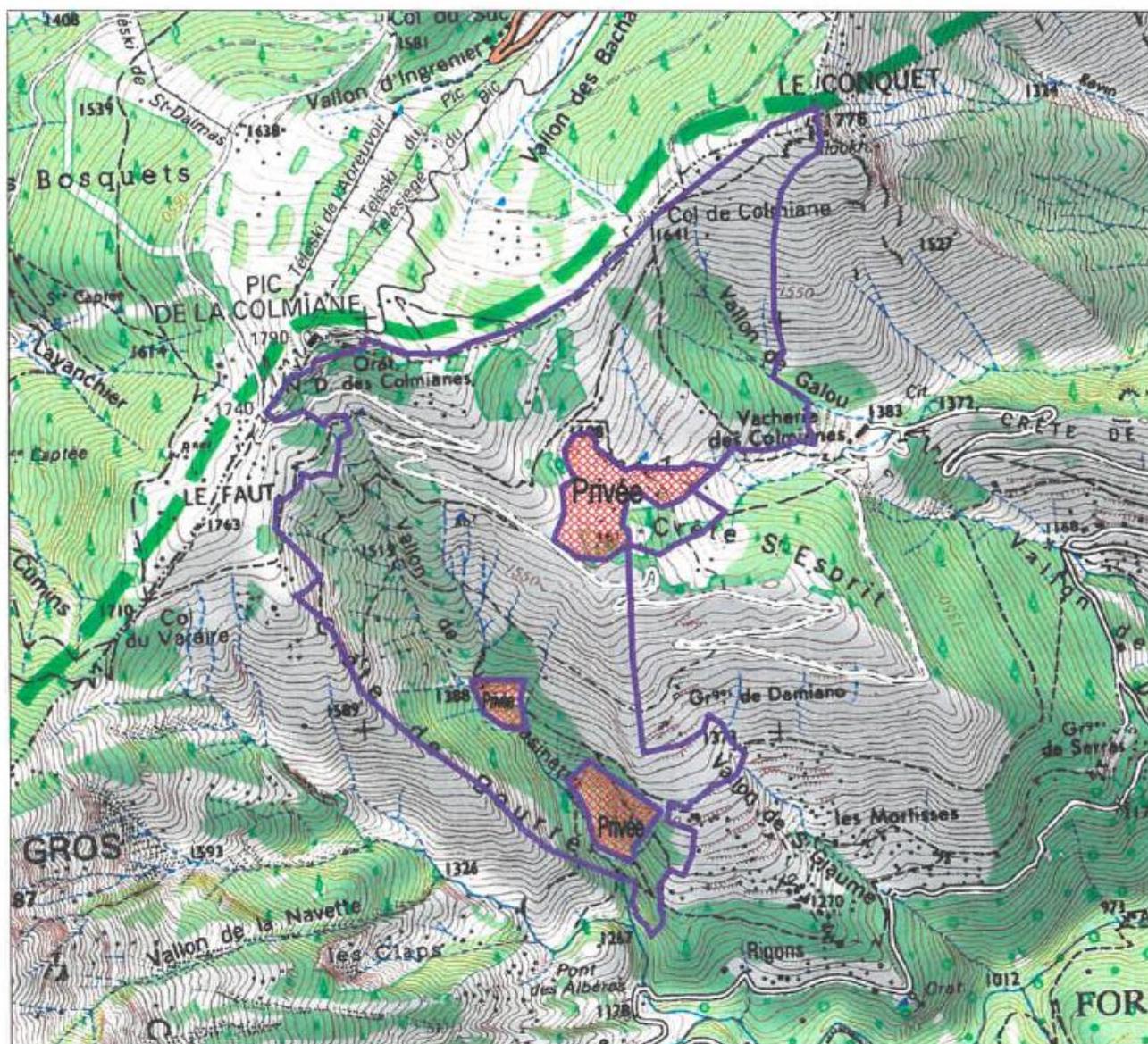
Mathieu BARRETEAU

Lot (n°1) St. Esprit



CCT Pâturage Venanson

Auteur : ANDREO Rémy
21/07/2021



Commentaires

112 Ha



Echelle : 1 : 15000



© IGN / ONF Toute reproduction interdite